

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ de: AP LIFT 440 CMP A

Date de révision: mercredi 31 janvier 2024

S123.454

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise:

1.1 Identificateur de produit:

AP LIFT 440 CMP A

1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:
/	
Cond	centration d'utilisation: /

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

KORACHEM NV

UFI:

Gulkenrodestraat 3

B2160 Wommelgem

Tél: 033200211 — E-mail: info@korachem.com — Site web: http://www.korachem.com/

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+32 70 245 245

RUBRIQUE 2: Identification des dangers:

2.1 Classification de la substance ou du mélange:

Classification de la substance ou du mélange conformément règlement (UE) 1272/2008

H315 Skin Irrit. 2 H317 Skin Sens. 1 H319 Eye Irrit. 2 H332 Acute tox. 4 H334 Resp. Sens. 1 H335i STOT SE 3 H351 Carc. 2 H373i STOT RE 2

2.2 Éléments d'étiquetage:

Pictogrammes



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H315 Skin Irrit. 2: Provoque une irritation cutanée.
H317 Skin Sens. 1: Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Eye Irrit. 2: Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Acute tox. 4: Nocif par inhalation.

H334 Resp. Sens. 1: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés

respiratoires par inhalation.

H335i STOT SE 3: Peut irriter les voies respiratoires.H351 Carc. 2: Susceptible de provoquer le cancer.

H373i STOT RE 2: Peut provoquer des lésions aux organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

exposition prolongée.

Conseils de prudence

P261: Éviter de respirer les poussières/vapeurs/aérosols.

P280: Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de

protection des yeux/du visage.

P304+P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos

dans une position où elle peut confortablement respirer

P342+P311: En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un

médecin.

P362+P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501: Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale / régionale

/ nationale / internationale.

Contient

Acide isocyanique, polyéthylène ester phénylique 4,4-diisocyanate de diphénylméthylène

2.3 Autres dangers:

aucun

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants:

3.2 Mélanges:

Acide isocyanique, polyéthylène ester phénylique	≤ 60 %	Numéro CAS:	9016-87-9
		EINECS:	/
		Numéro d'enregistrement REACH:	/
		Classification CLP:	H315 Skin Irrit. 2 H317 Skin Sens. 1 H319 Eye Irrit. 2 H332 Acute tox. 4 H334 Resp. Sens. 1 H335i STOT SE 3 H351 Carc. 2 H373i STOT RE 2

4,4-diisocyanate de diphénylméthylène	≤ 40 %	Numéro CAS:	101-68-8
		EINECS:	202-966-0
		Numéro d'enregistrement REACH:	01- 2119457014-47
		Classification CLP:	H315 Skin Irrit. 2 H317 Skin Sens. 1 H319 Eye Irrit. 2 H332 Acute tox. 4 H334 Resp. Sens. 1 H335i STOT SE 3 H351 Carc. 2 H373i STOT RE 2
		Informations supplémentaires:	H315 > 5%; H319 >5%; H335 > 5%

Le texte intégral des phrases H mentionnées dans cette section figure à la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours:

4.1 Description des mesures de premiers secours:

En cas de troubles sévères ou persistants, toujours consulter un médecin le plus rapidement possible.

Contact avec la peau: retirer les vêtements contaminés, rincer la peau avec beaucoup d'eau et

transporter immédiatement à l'hôpital.

Contact avec les yeux: rincer d'abord longuement avec beaucoup d'eau (enlever les lentilles de contact si

cela est possible aisément) puis emmener chez un médecin.

Ingestion: laisser rincer la bouche, ne pas provoquer de vomissements et emmener

immédiatement à l'hôpital.

Inhalation: faire asseoir en position droite, apporter de l'air frais, laisser se reposer et

emmener immédiatement à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Contact avec la peau: rougeur, douleur

Contact avec les yeux: rougeur

Ingestion: diarrhée, céphalée, crampes abdominales, somnolence, vomissements

Inhalation: mal de gorge, toux

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

aucun

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie:

5.1 Moyens d'extinction:

CO2, mousse, poudre, eau pulvérisée

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

aucun

5.3 Conseils aux pompiers:

Produits extincteurs à éviter: aucun

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ne pas marcher dans les substances répandues au sol ni les toucher et éviter d'inhaler les émanations, fumées, poussières et vapeurs en restant au vent. Ôter tout vêtement contaminé et tout équipement de protection contaminé après usage et le mettre au rebut de manière sûre

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

ne pas déverser dans des égouts ou dans l'eau libre.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupérer le produit et placer dans un conteneur fermé. Eventuellement retirer à l'aide d'un matériau absorbant.

6.4 Référence à d'autres rubriques:

pour plus d'informations voir les rubriques 8 et 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

manipuler avec prudence afin d'éviter tout déversement.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

conserver dans un contenant scellé dans une salle fermée et ventilée, à l'abri du gel.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

/

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle:

8.1 Paramètres de contrôle:

Liste des ingrédients dangereux à la section 3, dont les valeurs limites d'exposition sont connues

4,4-diisocyanate de diphénylméthylène 0,05 mg/m³ (8h) (B)(NL), 0,03 mg/m³ (PL)

8.2 Contrôles de l'exposition:

Protection respiratoire:	aux endroits où il y a des risques respiratoires, utilisez le cas échéant un masque épurateur.	
Protection de la peau:	manipuler avec des gants en Viton (EN 374). Délai de rupture > 480' Épaisseur 0,7 mm. Contrôler minutieusement les gants avant usage. Retirer les gants convenablement, sans toucher l'extérieur avec les mains nues. Le caractère approprié pour un poste de travail spécifique doit faire l'objet d'une concertation avec le fabricant des gants de protection. Laver et sécher vos mains.	

Protection des yeux:	garder un flacon d'eau pour bains oculaires à portée de main. Lunettes de protection bien ajustées. Si de très importantes quantités de produit sont utilisées, porter un masque et une combinaison de protection.	
Autre protection:	vêtements imperméables. Le type d'équipement de protection dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses sur le poste de travail en question.	
Contrôles environnementaux:	Se conformer aux réglementations environnementales applicables limitant les rejets dans l'air, l'eau et le sol. Protéger l'environnement en appliquant des mesures de contrôle appropriées afin de prévenir ou de limiter les émissions. Pour plus d'informations, consulter les sections 6 et 13.	
Contrôles techniques:	Le niveau de protection et les types de contrôles nécessaires varient en fonction des conditions d'exposition potentielles. Une ventilation adéquate doit être assurée afin que les limites d'exposition ne soient pas dépassées. Pour plus d'informations, consulter la section 7.	

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques:

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

État physique 20°C: liquide **Couleur:** incolore

Odeur: caractéristique

Point de fusion/point de congélation: 10 °C

Point d'ébullition/intervalle d'ébullition: /-/
Inflammabilité (solide, gaz): sans objet

Limite inférieure d'explosion (Vol %): /

Limite supérieure d'explosion (Vol %): /
Point d'éclair: /

Température d'auto-inflammabilité: /
Température de décomposition: /
pH: /

pH 1% dilué dans l'eau:

Viscosité cinématique, 40°C:163 mm²/sSolubilité dans l'eau:insolubleCoefficient de partage: n-octanol/eausans objet

(valeur log):

Pression de vapeur/20°C: /

Densité relative/20°C: 1,2300 kg/l
Densité de vapeur: sans objet

Caractéristiques des particules: /

9.2 Autres informations:

Viscosité dynamique, 20°C: 200 mPa.s

Épreuve de combustion entretenue: /
Taux d'évaporation (n-BuAc = 1): /
Composé organique volatile (COV): /

Composé organique volatile (COV): 0,000 g/l

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité:

10.1 Réactivité:

stable sous conditions normales.

10.2 Stabilité chimique:

Éviter des températures extrêmement élevées ou basses

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

aucun

10.4 Conditions à éviter:

Protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

10.5 Matières incompatibles:

bases, eau, acides, matières organiques, oxydants, réducteurs

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques:

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008:

a) toxicité aiguë:

H332 Acute tox. 4: Nocif par inhalation.

Toxicité aiguë calculée, ETA orale: > 2 000 mg/kg **Toxicité aiguë calculée, ETA cutanée:** > 2 000 mg/kg

Acide isocyanique, polyéthylène ester phénylique	DL50 orale, rat:	≥ 5 000 mg/kg
	DL50 dermale, lapin:	≥ 5 000 mg/kg
	CL50, Inhalation, rat, 4h:	11 mg/l
4,4-diisocyanate de diphénylméthylène	DL50 orale, rat:	≥ 5 000 mg/kg
	DL50 dermale, lapin:	≥ 5 000 mg/kg
	CL50, Inhalation, rat, 4h:	11 mg/l

b) corrosion cutanée/irritation cutanée:

H315 Skin Irrit. 2: Provoque une irritation cutanée.

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire:

H319 Eye Irrit. 2: Provoque une sévère irritation des yeux.

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée:

H317 Skin Sens. 1: Peut provoquer une allergie cutanée. H334 Resp. Sens. 1: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

e) mutagénicité sur les cellules germinales:

Non classé selon la méthode de calcul CLP

f) cancérogénicité:

H351 Carc. 2: Susceptible de provoquer le cancer.

g) toxicité pour la reproduction:

Non classé selon la méthode de calcul CLP

h) toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition unique:

H335i STOT SE 3: Peut irriter les voies respiratoires.

i) toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition répétée:

H373i STOT RE 2: Peut provoquer des lésions aux organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

j) danger par aspiration:

Non classé selon la méthode de calcul CLP

11.2 Informations sur les autres dangers:

Aucune information complémentaire disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques:

12.1 Toxicité:

Acide isocyanique, polyéthylène ester phénylique	CL50 (Poisson): CE50 (Daphnies): CE50 (Algues): CSEO (Algues):	> 1 000 mg/l (Brachydanio rerio) (96h6) > 1 000 mg/l (24h) > 1 640 mg/l (72h) >= 10 mg/l (21d)
4,4-diisocyanate de diphénylméthylène	CL50 (Poisson): CE50 (Daphnies): CE50 (Algues):	1 000 mg/L 1 000 mg/L 100 mg/L

12.2 Persistance et dégradabilité:

Aucune information complémentaire disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

	Données supplémentaires:
Acide isocyanique, polyéthylène ester phénylique	BCF = 200

12.4 Mobilité dans le sol:

Classe de pollution des eaux, WGK

1

(AwSV):

Solubilité dans l'eau: insoluble

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Aucune information complémentaire disponible

Propriétés perturbant le système endocrinien:

Aucune information complémentaire disponible

12.7 Autres effets néfastes:

Aucune information complémentaire disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination:

13 1 Méthodes de traitement des déchets:

Il est interdit de déverser ce produit dans des égouts. L'élimination doit être assurée par des services agréés. Les éventuelles mesures limitatives prises par les autorités locales doivent toujours être respectées.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport:

Numéro ONU ou numéro d'identification:

non applicable

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU:

ADR, IMDG, ICAO/IATA non réglémenté

14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Classe(s): non applicable Numéro d'identification du danger: non applicable

Groupe d'emballage:

non applicable

Dangers pour l'environnement:

pas dangereux pour l'environnement

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: 14.6

Caractéristiques de danger: non applicable Indications supplémentaires: non applicable

Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI:

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation:

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Classe de pollution des eaux, WGK

(AwSV):

Composé organique volatile (COV):

Composé organique volatile (COV): 0,000 g/l

Étiquetage par Règlement (CE) 648/2004:

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations:

Signification des abréviations utilisées dans la fiche de données de sécurité:

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses

par Route

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
BCF: Facteur de bioconcentration

CAS: Numéro du Chemical Abstract Service

CLP: Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage;

EINECS: Inventaire des substances chimiques existant sur le marché communautaire

CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale

médiane)

DL50: Dose létale pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)

Nr.: Numéro

PBT: persistant, toxique et bioaccumulable

STOT: Toxicité spécifique pour certains organes cibles

UFI: Estimation de la toxicité aiguër

VPVB: substances très persistantes et très bioaccumulables

WGK: Classe de pollution des eaux
WGK 1: peu dangereux pour l'eau
WGK 2: dangereux pour l'eau

WGK 3: extrêmement dangereux pour l'eau

Signification des Phrases H utilisées dans la fiche de données de sécurité

H315 Skin Irrit. 2: Provoque une irritation cutanée. H317 Skin Sens. 1: Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Eye Irrit. 2: Provoque une sévère irritation des yeux. H332 Acute tox. 4: Nocif par inhalation. H334 Resp. Sens. 1: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. H335 STOT SE 3: Peut irriter les voies respiratoires. H351 Carc. 2: Susceptible de provoquer le cancer. H373i STOT RE 2: Peut provoquer des lésions aux organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Méthode de calcul CLP

Méthode de calcul

Motif de révision, modifications des éléments suivants

aucun

Numéro de référence SDS

ECM-110674,00

Cette fiche d'informations de sécurité a été rédigée conformément à l'annexe II/A du règlement (UE) N° 2020/878. La classification a été calculée conformément au règlement européen 1272/2008 avec ses amendements respectifs. Elle a été rédigée avec le plus grand soin. Néanmoins, nous déclinons toute responsabilité pour tout dégât de toute sorte provoqué par l'utilisation des présentes données ou du produit concerné. Pour utiliser cette préparation en vue d'une expérimentation ou d'une nouvelle application, l'utilisateur devra procéder lui-même à une étude du caractère approprié et de la sécurité du matériau.